

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ? Les cas de l'Algérie et de l'Égypte

Chantal BERNARD

Team (Développement) / MATISSE, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne,

Résumé

En Algérie et en Égypte, depuis le début des années 80, le secteur public et le secteur informel –celui des micro-entreprises et des activités indépendantes– sont devenus les deux piliers de l'emploi non agricole. Dans les deux pays, les investissements privés étrangers et nationaux demeurent relativement faibles et l'espoir mis dans les capacités dynamiques des micro-entreprises ne semble pas encore répondre aux attentes. Il semble qu'il y ait là deux objectifs quasi-confliktuels dont il faut bien tirer les leçons.

Abstract

In Algeria and in Egypt, the public sector takes the most significant share in total employment. Labor redundancies are especially severe in transition economies, such as Algeria and Egypt which have been planned economies during the decade of the 70'. Nowadays, the most important ingredient in the institutional and economic reforms may be the public sector downsizing but it is slowly operating. The problem is the unemployment and the youth of the population. The question is the reallocation of the workforce in the (private) informal sector (micro-entreprises). This paper studies the dynamics of this sector for the future which remains limited in scope and is not able to provide permanent jobs. It seems that government compensation is still justified for several years

1/ Le secteur public et le secteur informel, à l'heure des réformes

Aujourd'hui, et depuis la seconde moitié des années 1980, les mesures d'assainissement budgétaire et le développement de l'économie de marché à l'intérieur ont amorcé dans la plupart des pays en développement, un processus de rééquilibrage entre le secteur public et le secteur privé. L'ouverture commerciale vers l'extérieur n'a fait que l'accroître. En Algérie et en Egypte, la réduction des sureffectifs et l'effacement des surcoûts dans l'administration et dans les entreprises publiques sont devenus l'objectif prioritaire. Les restructurations sont déjà avancées et avec les réformes engagées par le processus euro-méditerranéen (1999 pour l'Egypte, 2002 pour l'Algérie) le comportement des entreprises publiques est appelé à s'ajuster encore. Elles constituent donc un défi majeur. Les privatisations également. Elles sont devenues la composante essentielle des réformes et se trouvent justifiées au plan micro-économique par toute une littérature récente qui exploite l'idée que « l'entreprise privée a une capacité intrinsèque à se montrer plus performante que son homologue publique » qui souffre de phénomènes d'inefficience technique [Leibenstein, 1978, 1989; Plane, 1994].

Pourtant, l'autre volet des réformes, l'investissement privé, étranger ou national, tarde à se réaliser ou ne le fait que faiblement ; de plus, il ne participe pas vraiment au développement local, ni social ; surtout il ne prend pas le relais escompté pour l'emploi. Le chômage atteint des taux élevés (proches de 30% en Algérie) et concerne une forte proportion de jeunes éduqués (30% pour les jeunes de moins de 30 ans, en Egypte et 32% des éduqués de niveau intermédiaire, en 1995)... Le secteur informel est alors devenu le nouvel espoir des gouvernements réformateurs, au moins pour la période de transition et dans les deux économies qui nous intéressent, des « fonds spéciaux », filet social ou plan national de lutte contre le chômage tentent souvent avec succès, de redynamiser l'emploi en incitant les jeunes demandeurs à « créer des micro-entreprises » ou à élargir des activités déjà existantes. La réallocation de la main d'œuvre vers le secteur privé est censé en être stimulée. Les micro-entreprises, segment le plus dynamique du secteur informel, font donc l'objet d'une attention toute particulière.

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

Dans ce contexte, toute la question est de savoir d'abord, si les efforts de réduction des déficits publics ont déjà contribué à réduire les effectifs de l'administration et si de nouvelles modalités de gestion de la main d'oeuvre dans les entreprises publiques ont entraîné une compression de l'emploi suggérant qu'un effet de déplacement a pu s'opérer vers le secteur privé formel ou informel (?). La question est essentielle car dans les deux pays, les effectifs sont surabondants à l'intérieur du secteur public et on en vient à se demander si l'objectif poursuivi est politiquement raisonnable... Dans un second temps, il importera d'identifier les changements repérables dans les micro-entreprises pour créer de nouveaux emplois et contribuer ainsi à la réallocation de la main d'œuvre. Les jeunes demandeurs d'emploi sont souvent « éduqués » et ils pourraient constituer le ferment productif dont les micro-entreprises ont besoin mais il est évident que pour le mesurer, il serait nécessaire de pouvoir les suivre dans leur trajectoire. En l'état actuel des informations dont on dispose, cela n'est pas possible. Il s'agit tout au plus de repérer la dynamique des micro-entreprises. Il semble qu'à court terme, les potentialités sont limitées ou peut-être risquées. Ainsi les réformes si souvent recommandées par les institutions financières internationales sont plus complexes qu'on ne l'avait cru à la fois dans leur réalisation et dans leurs conséquences. Il y aura donc lieu de tirer les leçons des problèmes posés.

2/ La persistance d'un secteur public étendu et le dilemme des réformes dans les pays à forte démographie

Dans la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient (MENA dans la terminologie anglaise) c'est en Algérie et en Egypte que la part de l'emploi public à l'intérieur de la population occupée a été la plus importante et sera sans doute la plus lente à se réduire. Ceci s'explique par le fait que dans le passé, au cours des années 1960/1970, la recherche de légitimité par les gouvernements nouvellement indépendants a favorisé la mise en place d'une administration centrale étendue. Ceci s'explique également par le fait que les options économiques en faveur d'un régime administré ont entraîné - en Algérie, en Egypte - le contrôle par l'Etat de la majeure partie du secteur non agricole moderne. Le nombre des entreprises parapubliques s'est ainsi multiplié et a constitué « la véritable courroie de transmission de la mise en

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

application des objectifs du Plan » dans ces pays [Bouin et Michalet, 1991]. L'Etat est alors devenu un acteur prioritaire, principal entrepreneur et principal employeur.

Aujourd'hui le désengagement de l'Etat est amorcé mais il se pose de façon différente selon qu'il s'agit de l'administration ou des entreprises publiques. Dans l'administration, la hausse des effectifs peut se trouver justifiée dans certaines situations (accroissement démographique, accroissement du personnel de l'éducation..) pourvu que cela n'entraîne pas un déficit public trop élevé avec une augmentation de l'endettement extérieur. Il en va tout autrement des entreprises publiques ou parapubliques lorsque celles-ci se situent dans un projet d'ouverture extérieure. La réduction des sureffectifs et l'effacement des surcoûts deviennent indispensables.

2-1/ Dans l'administration, un ralentissement des recrutements

Les effectifs ne cessent de croître sur un mode régressif mais continu. Malgré les efforts des gouvernements, l'administration conserve une importance considérable reflétée par le nombre de ses emplois (tableau 1).

Tableau 1 : répartition de l'emploi public

Algérie	1977	1992	1996
administration	430.078	1.186.442	1.260.000
Entreprises publiques	693.346	1.094.000	974.000
Total secteur public	1.123.424	2.280.442	2.234.000
% de la population occupée non agricole	68,3	62,6	53,6

Sources : RGPH 1977 ; MOD 92 ; EPE 96 ; DGFP 96.

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

Egypte	1982	1989	1992	1995
administration	2.222.100	3.110.400	3.479.400	3.955.100
Entreprises publiques	1.236.400	1.361.900	1.409.600	1.358.000
Total secteur public	3.348.000	4.472.300	4.889.000	5.315.000
% de la population occupée	33	30	33,9	35,3

Source : C.A.P.M.A.S., LFSS, 1982, 1989, 1992, 1995.

En Algérie, le poids du secteur public a été particulièrement important car dans les années 1970, l'Etat planificateur et décideur collectif avait multiplié les postes de travail. Aujourd'hui l'Etat y demeure le principal employeur. Dans le secteur public, la proportion des salariés permanents et protégés a sensiblement diminué (68% en 1996 contre 90% en 1986, ce qui constitue un changement réel par rapport au passé) mais l'administration et les « sociétés nationales » assurent encore l'emploi de plus de 50 % de la population occupée... L'administration et les services de l'Etat absorbent à eux seuls, 25% des salariés (le nombre de postes créés ne cesse d'augmenter : 40750 en 1998) et les rémunérations y ont fortement crû (+10 % en 1997) alors que le poids de la dette extérieure pose des problèmes budgétaires croissants (tableaux 1 et 2 en annexe). La part de l'emploi public dans l'emploi total atteint ici son maximum dans la région.

L'administration égyptienne est également surchargée et elle continue de croître (de près de 750.000 entre 1990 et 1995, selon les données de la 'labour force sample survey'). Le "plan de l'emploi garanti" aux diplômés de l'enseignement supérieur a été suspendu mais l'Etat a préféré fixer une période d'attente (par liste d'inscription des candidats volontaires) plutôt que d'avouer son impossibilité d'absorber le nombre croissant des diplômés. Ainsi de nombreux jeunes « éduqués » restent au chômage (chômage volontaire) ou bien travaillent temporairement dans le secteur privé avec l'espoir d'un poste ultérieur dans le secteur public car si les salaires moyens dans le secteur privé sont de 70 % plus élevés que dans le secteur public [Assad,1997], les avantages

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

de la sécurité d'emploi et les indemnités à la retraite assurées par l'Etat constituent une incitation forte pour les candidats potentiels. De la sorte, le taux de chômage urbain qui atteint 11,4 % en 1995, s'élève à 30 % pour les jeunes de moins de 30 ans (50 % pour la tranche d'âge 20/24 ans). Il concerne les sortants de niveau « intermédiaire » (32% en 1995) encore plus que ceux du supérieur et il est encore plus élevé pour les femmes que pour les hommes de même niveau d'éducation (nombreux obstacles législatifs à l'embauche de celles-ci par les employeurs privés)...Ce chômage visible extrêmement étendu et qui concerne essentiellement des primo-demandeurs (95% des chômeurs en 1995) révèle donc une déperdition de capital humain. Quant au chômage invisible au cœur de l'organisation administrative, il est connu, et comme les salariés perçoivent une rémunération très basse, ils complètent leur revenu insuffisant dans une activité informelle complémentaire.

Finalement les gouvernements ont ralenti leurs recrutements dans l'administration, à la suite des difficultés financières rencontrées, mais les changements notables sont plutôt dans les entreprises publiques.

2-2/ Dans les entreprises publiques, des changements non négligeables

En **Algérie**, depuis 1988, davantage encore dans les années 90, une gestion plus rigoureuse des charges d'exploitation devait entraîner une diminution des coûts de production et la baisse des déficits structurels des entreprises (antérieurement supportés par les finances publiques). La fermeture d'entreprises locales puis de nouvelles restructurations ont entraîné de nouvelles compressions d'effectifs : en 1994, on estimait que le niveau d'emploi dans l'industrie publique avait rejoint le niveau de 1989 (A. Bouyacoub,1997). Aujourd'hui tous les plans de redressement des entreprises pour bénéficier d'un rééchelonnement de leurs dettes s'appuient sur la réduction de leurs effectifs (6000 licenciements dans la sidérurgie en 1997 ; également des mises à la retraite nombreuses dans le bâtiment et les travaux publics). Ces ajustements d'effectifs sont d'autant plus nécessaires que les surplus de main d'œuvre ont été la source de surcoûts et de contre-performances dans le passé. Pourtant l'impact négatif des restructurations sur l'emploi est encore à venir et pour l'heure, la stratégie des entreprises

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

publiques algériennes est plutôt de contracter la masse salariale par la baisse des coûts en main d'œuvre : la part de la « rémunération des salariés » est passée de 54% de la valeur ajoutée en 1985 à 78% en 1989 pour retomber à 38% en 1992 (A. Bouyacoub, 1997) et à 25% environ en 1996. Néanmoins l'entreprise algérienne demeure le principal employeur (près de 82% de l'emploi industriel en 1996) et elle est encore en moyenne le secteur le plus rémunérateur.

En reprenant la typologie de D.L. Lindauer (1991, figure en annexe) il semblerait que la maîtrise de la masse salariale est bien la pierre angulaire des réformes mais le comportement des entreprises algériennes s'effectue par **un dosage emploi/salaire plus soucieux de conserver le statut de l'emploi public que de maintenir le salaire**. Les augmentations de salaires n'ont pas cessé au cours de la période 1991/96 (tableau 3 en annexe) ni après les accords signés avec le F.M.I. en 1994/95 (même si elles sont différentes selon les catégories de salariés). En revanche, après les accords passés avec le F.M.I., les taux élevés d'augmentation des prix à la consommation selon les estimations de la Banque d'Algérie (29% en 1994 ; 30% en 1995 contre 20,5% en 1993 et 22,2% en 1992) ont entraîné une chute sensible des pouvoirs d'achat. Les grèves des années récentes concernaient essentiellement les problèmes de rémunération (A. Bouyacoub, 1997) et la décision d'augmenter le salaire minimum en 1997 (+5,9%) n'a été, semble-t-il, qu'un rattrapage partiel de la baisse du pouvoir d'achat (A. Ighilariz, 1997). **Les salaires réels** ont enregistré **une diminution** au cours de la période 1991/96 **qui pourrait expliquer la pluriactivité** de certains salariés . Il n'en reste pas moins que l'entreprise publique algérienne demeure le principal employeur (près de 82 % de l'emploi industriel en 1996) et elle est encore, en moyenne, le secteur le plus rémunérateur.

Tout comme en Algérie, les effectifs salariés des **entreprises publiques égyptiennes** sont en diminution (tableau 1 ci-dessus) et si les données relatives aux années 1995/99 étaient disponibles, on ferait le constat d'une baisse encore plus sensible en raison des privatisations opérées et des fortes incitations à la retraite indemnisée pour 20 % du personnel de l'ensemble des entreprises en restructuration. De plus, les modalités d'emploi ont changé :

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

les entreprises publiques embauchent des femmes davantage que par le passé et bien davantage que dans le secteur privé. Parallèlement, dans leur stratégie salariale, les entreprises publiques (encore régies par des grilles) ont d'abord augmenté les salaires nominaux hebdomadaires entre 1985 et 1995 (notamment pour les « col bleus ») de façon supérieure à ceux du secteur privé mais en 1990 les salaires réels se sont effondrés de 70 % par rapport à 1985 du fait de l'inflation (toutefois de façon moins drastique que dans le secteur privé). En ce qui concerne les cadres, ils ont perdu plus de 20 % de leur pouvoir d'achat durant la période et ils ont des rémunérations très inférieures à celles du secteur privé. Ainsi apparemment les entreprises publiques égyptiennes auraient retenu **une stratégie de réduction de l'emploi et de réduction des salaires réels moyens** (sauf dans l'industrie manufacturière exportatrice). On peut supposer là encore que la pluriactivité de certains salariés peut s'en trouver accru.

Au total, les entreprises publiques gardent encore des traces anciennes et même si les rémunérations sont en moyenne plus basses que dans le secteur privé (les cadres notamment ont une rémunération qui est moins de la moitié de celle de leurs homologues du secteur privé ; L.S.S.1995) la situation des salariés des entreprises publiques est plus enviable. Les entreprises publiques créent une sorte de « marché interne » au sein du marché du travail.

2-3/ le dilemme des politiques de réformes dans les pays à forte démographie

En Egypte, malgré les tentatives de barrières à l'entrée, malgré l'érosion des salaires réels, l'administration demeure le segment le plus attractif pour les jeunes d'un certain niveau d'éducation comme pour les non qualifiés (66% de ceux-ci sont dans le secteur public). Quant aux entreprises publiques, elles ont récemment perdu une partie de leurs salariés du fait des privatisations mais il est probable que la 'réallocation' attendue des salariés vers d'autres secteurs pose problème. En Algérie, la situation est un peu différente mais les réformes n'ont pas produit tous les effets espérés. Bon nombre d'entreprises publiques gardent un monopole de fait (malgré les changements législatifs) et elles sont fortement endettées sauf dans quelques branches où la situation financière s'améliore (l'agroalimentaire, les matériaux de construction...). Comme

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

l'administration n'a pas encore comprimé ses effectifs, le secteur public dans son ensemble absorbe la plus forte proportion des salariés dans l'emploi total et ainsi 93% du budget de l'Etat (en 1999) sont consacrés aux seules dépenses de fonctionnement de l'administration à un moment où les recettes fiscales couvrent de moins en moins celles-ci (tableau 2 en annexe)... Finalement dans les deux économies, le poids du secteur public demeure très lourd. **Malgré les réformes engagées, il n'y a pas de renversement de tendance** patent .

Il est vrai qu'en Algérie comme en Egypte, **la transition vers l'économie de marché en est à ses débuts**. En Algérie, des réformes d'Ajustement interne ont commencé dès 1988, la loi sur la monnaie et le crédit en faveur d'une libéralisation des structures date de 1990 mais les accords avec le F.M.I. (qui ont accentué à la fois la remise en ordre des finances publiques et la libéralisation) n'ont été signés qu'en 1994/95. Quant à l'Egypte, son orientation vers la libéralisation et l'Ouverture est déjà ancienne (1975) mais ses premières réformes les plus ambitieuses concernant, entre autres, un cadre juridique pour les privatisations, remontent à 1991; et les derniers accords passés avec le F.M.I. se situent seulement en 1995/96... Il apparaît donc que l'administration -et pour une part, les entreprises publiques- sont encore chargées de remplir une fonction de compensation des emplois non créés ailleurs.

Cette évolution peut sembler d'autant plus nécessaire que dans les deux pays, les effets de l'accroissement démographique passé (celui de la décennie 1970) aggravent le taux de chômage actuel. Dans les deux économies, la proportion de la population active à l'intérieur de la population totale continue de croître dans des proportions fortes; la jeunesse des demandeurs d'emploi en témoigne. L'augmentation actuelle du taux d'activité des femmes ajoute encore à l'acuité du problème. Aujourd'hui, ces deux pays sont entrés dans une stabilisation relative de leur population mais les conséquences des comportements passés pèsent encore sur le marché du travail (tableau 2). La persistance d'un secteur public relativement étendu, surtout pour l'administration, s'explique alors par un ajustement délicat entre deux équilibres. C'est le dilemme des politiques de réformes relatives à l'emploi dans le secteur public.

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

Tableau 2 : évolution de la population totale et de la population active en Algérie et en Egypte

	Population totale		Population active		Taux de chômage		Taux de croissance de population totale		Taux de croissance de population active	
	96	97	96	97	96	97	80/97	97/10	80/97	97/10
Algérie	28,5	29,3	7,8	9,2	27,9	28,1	2,7	2	3,9	3,8
	1995		1995		1995					
Egypte	57,5	60,3	17,4	17,7	10,2	10,9	2,3	1,7	2,6	2,7

Source : ONS, Rétrospective statistique, 1970-1996, ONS, Alger, 1999 ; CAPMAS, Labour force sample survey, Le Caire, 1998 ; Banque mondiale, World Development Indicators, Washington, 1999

Dans les années à venir, l'effort à fournir pour absorber les flux nouveaux d'offre de travail ne pourra pas fléchir et comme le stock de chômeurs existant est déjà important, seule, une croissance forte permettrait de créer des emplois [Femise, 2000]. On sait que dans les années 2000/2003, les prévisions de croissance sont revues à la baisse ! La part de l'emploi informel pourrait s'en trouver accru mais la dynamique des micro-entreprises peut-elle y gagner?

3/ Les micro-entreprises : une dynamique incertaine et peut-être risquée

Par la dynamique des micro-entreprises, il faut entendre ici non seulement le développement ou la progression du nombre des petits établissements mais aussi les potentialités de ceux-ci pour franchir le stade de la micro-entreprise vers la petite entreprise (la p.m.e.). C'est là le levier essentiel de l'économie en termes de contribution à la production et en termes de création d'emplois. C'est pourquoi l'objectif est ici de repérer quelques changements dans le nombre d'établissements (par taille, quand c'est possible) et l'emploi des actifs à partir des résultats des enquêtes d'établissements et des recensements. En Egypte et en Algérie, les périodes dont on dispose ne sont pas vraiment les mêmes pour les deux pays mais elles correspondent aux

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

années qui succèdent aux réformes. Enfin il faut ajouter que pour le cas égyptien, les calculs de Fergany [1998, 1999] sont également très utiles.

3-1/ Une question de définition

Le secteur informel comporte bien des facettes et la difficulté est de choisir une définition qui permette d'approcher la réalité sans être trop simpliste. La décision de se conformer à la proposition des statisticiens du travail de Genève (1993) est tentante. Encore faut-il disposer des informations souhaitées et comparables pour les économies auxquelles on s'intéresse (comme l'Algérie et l'Égypte). Encore faut-il également garder présent à l'esprit le caractère restrictif des choix auxquels on est contraint par les méthodes d'évaluation: retenir par exemple le nombre d'actifs engagés dans le secteur informel ne permet pas toujours de saisir la part des salariés engagés dans la pluriactivité (comme c'est le cas fréquent en Algérie et en Égypte) ; la vision qu'on en retire est donc nécessairement tronquée. La signification de l'emploi informel après les réformes libérales l'est également... Quoiqu'il en soit, c'est le nombre de micro-entreprises selon la taille qui est ici retenu et le nombre de travailleurs qui y sont engagés. Bien entendu, d'autres variables comme les gains des travailleurs ou la productivité mériteraient attention mais il n'a pas été possible de les prendre en compte...

3-2/ Prolifération des micro-entreprises et faiblesse des micro-entrepreneurs de la production

Incontestablement en Égypte, après le secteur public, c'est le secteur des micro-entreprises privées qui emploie la plus large part de la population occupée non agricole. La 'labour force sample survey' (LFSS), seule enquête existante en dehors du recensement, présente les structures de l'emploi et des activités et retient la différenciation suivante pour le secteur privé: l'emploi « dans les établissements » et l'emploi « hors établissement ». Seule, la première est retenue comme constitutive du secteur privé formel urbain, encore celui-ci est-il composé à 98% de toutes petites entreprises de moins de 10 salariés, « variable proxy pour l'informalité ». Or au cours de la période 1990/95, ce secteur a perdu 500.000 travailleurs tandis que l'administration aurait gagné 700.000 postes. Durant la même période, le «private outside

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

establishment» c'est à dire le secteur informel aurait fourni 550.000 emplois de plus (estimations de Fergany [1998], à partir de LFSS). Ainsi l'administration et le secteur informel seraient les seuls générateurs d'emplois pour la période. Sans leur contribution, le chômage aurait été encore plus étendu.

On sait plus précisément, par les résultats du recensement d'établissements de 1996, que sur 1 595 000 établissements, 93% emploient moins de 5 actifs et 98%, moins de 10. Les premiers (de moins de 5) comptent les deux tiers de l'emploi privé et ceux de moins de 10 sont proches des 77%. Tous ces résultats montrent le poids de l'emploi informel ! Malheureusement les données publiées ne fournissent pas d'informations croisées sur l'emploi par branche d'activité.

Pourtant les dernières réformes ont peut-être amorcé, en Egypte, au moins jusqu'en 1995 une certaine restructuration en faveur des entreprises privées formelles. En effet, les exonérations d'impôt, « l'accès facilité à l'espace et à certaines infrastructures, » des crédits avantageux et 'une législation plus accommodante sur le travail', tous ces éléments sont à l'avantage des entreprises de grande taille qui jouissent ainsi d'une sorte de 'favoritisme légal' [Fergany, 1998]. Par contraste, « les petits entrepreneurs informels sont en position de faiblesse ». Relativement pauvres et sans pouvoir, ils continuent de négocier leurs [Fergany, 1998] sans parvenir à accéder au capital financier, physique et social dont ils auraient besoin...

Une enquête réalisée en 1996 (par le centre national de statistique égyptien, le c.a.p.m.a.s.), est éclairante à ce sujet. Elle concerne le sous-secteur des petites industries qui a couvert 345 000 établissements employant moins de 10 travailleurs dans l'activité 'manufacturière et de maintenance' (sans doute le plus dynamique de la petite industrie) or cette enquête relève un taux de décapitalisation de 6 % par an. Moins de 2% des tout petits établissements ont introduit une production plus capitalistique (en 1996) et les gains par petit entrepreneur sont faibles (100 livres égyptiennes par mois) c'est à dire le seuil de pauvreté pour une personne. Egalement si nous revenons aux données des recensements, nous constatons une légère réduction de la part des toutes petites entreprises (en particulier celles des "self-employed") au profit des

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

établissements de plus de 10 travailleurs au cours de la dernière période. Les entreprises les plus informelles auraient donc davantage souffert que les autres.

Au contraire, le trend de l'évolution de l'emploi par taille d'établissement montre une augmentation de la part des plus grands établissements (employant 1000 travailleurs et plus) de 0,3% en 1976 à 1% en 1986 à 2,2% en 1996 et la part des entreprises employant au moins 100 salariés a doublé alors que la part de l'emploi dans les plus petits établissements a décliné... Ce changement est sans doute imputable à la forte participation des investissements étrangers (tableau 3) dont la moitié serait consacrée au secteur manufacturier [Banque Mondiale, 2000].

L'évolution est non négligeable. La loi de septembre 1998 autorisant la privatisation des banques ne pouvait que l'accentuer. Ainsi les réformes économiques auraient peut-être commencé de produire des effets positifs au profit des très grandes entreprises minoritaires du secteur privé. Cependant le récent ralentissement de la croissance (3,3% pour 2000/2001 ; 2% pour 2002/2003, selon les prévisions de la Banque mondiale) et le probable effet du 11 septembre ne sont pas restés sans répercussion sur l'investissement direct étranger (notamment celui du tourisme). Le chômage s'est accru or déjà auparavant dans les périodes comprises entre les recensement de 1976 à 1986 et de 1986 à 1996, le taux annuel de croissance de l'emploi dans les établissements privés avait chuté de 7,3% à 6,4%. Actuellement, il tend à s'aggraver et certains salariés maintiennent leur emploi au prix d'une baisse de revenus de plus de 50% [Bucciatti, 2002] et on peut supposer que pour ces salariés, la recherche de revenus complémentaires se fera dans le secteur informel si la capacité d'absorption du secteur le permet...

Il ressort donc de l'analyse que les restructurations engagées n'ont pas avantagé les plus petites entreprises. Là comme ailleurs, les micro-entreprises sont fragiles et auraient besoin d'être encouragées. Les récentes informations dont on dispose montrent qu'au moment où le secteur public devrait ralentir ses embauches et alors que le secteur privé (étranger pour l'essentiel) est particulièrement étroit, le secteur des micro-entreprises est marqué par une

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

détérioration de l'environnement institutionnel, financier et social. Déjà entre 1986 et 1996 le taux de faillite des petits établissements aurait été supérieur à la moyenne, sauf dans « le small scale public transport » [Fergany, 1998]. Les dernières évolutions apparentes ne permettent pas de conclure à une amélioration.

Tableau 3 : évolution des investissements étrangers (\$ millions)

	1985	1990	1991	1993	1994	1996	1998	2000
Algeria	-	0	12	15	18	4	5	6,30
Egypt	1.178	734	253	493	1.256	800	1.075	1.235

Source : Global Development Finance (1997), World Bank ; Unctad Report 2002

En Algérie, les constats sont différents. Le nombre des entreprises du secteur privé ne cesse de croître mais la taille moyenne des entreprises est très petite et sans commune mesure avec celle des entreprises publiques. L'effectif moyen par entreprise est de 1070 dans le secteur public et respectivement de 28 dans les entreprises privées de plus de 10 salariés et de 3 dans celles de moins de 10 salariés [O.N.S. ; Abdoun, 1999]. Depuis l'enquête main d'oeuvre de 1992, on ne dispose pas d'une distribution statistique régulière par taille, des entreprises (classées jusqu'à cette date, en unités de plus de 20 et de moins de 20 salariés (tableau 4 pour les entreprises industrielles).

Tableau 4: les entreprises privées industrielles en Algérie (par taille)

Années	- à 20 salariés	+ de 20 salariés
1985	12.119	766
1987	14.081	818
1992	19.642	564

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

1994	26.200
------	--------

Source : Abdoun [1999], O.N.S. [1989, 1992]

Néanmoins, à l'évidence, dans le secteur privé algérien, les entreprises de grande taille sont rares. Les mouvements de fusion le sont également. Les investissements étrangers ont de l'avenir mais pour l'heure, ils sont trop faibles (tableau 3 ci-dessus) pour provoquer une dynamique de la production manufacturière (en recul de 25% sur les 10 dernières années) et ils se cantonnent surtout dans les hydrocarbures (qui représentent 96% des exportations). Selon certaines estimations, il y aurait même un mouvement de réduction du nombre d'entreprises de grande taille au profit du nombre des entreprises de petite taille [Abdoun, 1999]. Les micro-entreprises prolifèrent surtout dans le commerce ou les services. Dans l'industrie, il y a, apparemment une « forte dissymétrie entre quelques grosses entreprises et une multitude de toutes petites entreprises ». Celles-ci dépendent encore souvent de l'entreprise publique pour s'approvisionner en inputs car les importateurs privés, pourtant en nombre foisonnant, offrent des prix trop prohibitifs pour les petits industriels... Pourtant dans ce domaine, la réalité est contrastée : des toutes petites entreprises font alliance entre elles et avec des p.m.e. pour accéder à la fourniture en inputs importés ou en équipement et pour leur financement, elles utilisent uniquement des liquidités [Adair, 2002] phénomène déjà signalé dans les années antérieures [Benissad, 1992] ; de la même façon elles parviennent à entrer dans des réseaux non officiels d'exportation. et le marché informel des capitaux est également leur moyen d'accès au crédit... Elles empruntent ainsi des circuits informels (non déclarés) pour entrer dans la voie dynamique. Cette combinaison du formel et de l'informel devient partie intégrante de leur mode de fonctionnement, et le modèle du passage du secteur informel au secteur formel [Rauch, 1991] ne convient pas ici. Il n'est pas dans l'horizon économique des micro-entrepreneurs (au moins à court terme).

Les réformes financières et institutionnelles engagées ne sont pas adaptées aux conditions d'une dynamique du secteur privé formel. Elles entravent encore le développement légal des micro entreprises. De plus, le déclin de la

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

demande solvable (depuis 1994) est un handicap lourd pour les entreprises dépendantes du marché domestique. Pour les micro-entrepreneurs, le mode informel de fonctionnement devient le recours quasi-incontournable pour limiter « l'incertitude » de la décision entrepreneuriale [Serven,1997]. Ainsi l'activité informelle (qui absorbe officiellement 35% de la population active occupée) pourrait continuer de se développer y compris sur un mode risqué (spéculatif ou mafieux ?). Elle procurait 479 000 emplois entre 1996 et 2000 ; elle en fournirait 1 219 000 entre 2000 et 2005 (Rapport Cnes, 1998) ; mais s'agit-il vraiment de la dynamique des micro-entreprises ?

3-3/ Une dynamique encore risquée (?)

Dans les économies en transition, pour les approches théoriques, les micro-entreprises peuvent exister durablement « face à un univers instable » parce que leurs structures flexibles leur permettent de supporter les fluctuations de la demande. En période de déclin, elles peuvent payer des salaires plus bas et les micro-entrepreneurs eux-mêmes baissent leur niveau de vie. Elles ne disparaissent pas nécessairement et elles peuvent exister durablement d'autant plus que leurs faibles gains sont souvent complémentaires d'autres revenus perçus ailleurs (dans l'administration par exemple). C'est sans doute le cas dans l'Égypte des années récentes où le chômage et la baisse des salaires réels s'accroissent. La survie de ces micro-entrepreneurs s'explique alors par « les avantages comparatifs » que leur confère leur petite taille. Elles constituent également une solution à la grande pauvreté et entrent parfois dans des plans de lutte contre le chômage comme en Algérie. Elles ne sont en aucun cas une voie de salut pour l'emploi [Musette et Hamouda, 1999]. En revanche les micro-entreprises les plus grandes (avec des salariés) qui ont de véritables potentialités et peuvent atteindre une certaine productivité devraient recevoir toute l'attention des gouvernements réformateurs et bénéficier de programmes de soutien forts... Certaines propositions de « synergie avec les plus grandes entreprises » [Fergany, 1999] deviendraient alors possibles...

Lorsqu'une micro-entreprise se développe, « elle perd certains avantages mais elle accroît son capital productif, elle embauche de la main d'œuvre, elle

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

devient plus visible et elle accède plus facilement à des prêts bancaires ». C'est ainsi que « la croissance vers la voie formelle est généralement perçue » [Marniesse, 2000] mais le processus est difficile et risqué. Face à la montée de l'incertitude (déclin de la demande domestique, ouverture euro-méditerranéenne, réglementation longue...) les micro-entrepreneurs algériens préfèrent recourir aux circuits informels (non officiels). Cette stratégie temporaire (?) peut à terme déboucher sur la voie formelle et créer des emplois mais s'il n'en est pas ainsi, l'activité informelle peut diffuser ses effets multiplicateurs et le risque se trouve alors déplacé (à moins que les programmes d'appui aux micro-entreprises engagés par l'Etat soient l'amorce d'une autre efficacité ?).

Pour l'heure, en Algérie et en Egypte, pour des raisons différentes mais convergentes, la dynamique des micro-entreprises est encore incertaine et peut-être risquée. Elle ne peut être le gage d'une impulsion suffisante pour créer des emplois stables perdus ailleurs. L'administration pourrait longuement encore jouer un rôle de compensation...

4/ Des leçons à tirer

Dans les réformes économiques récentes engagées en Algérie et en Egypte, la diminution de la taille du secteur public était un élément essentiel des programmes à réaliser et la réduction de l'emploi dans ce secteur devait être compensée par la relève du secteur privé formel et informel. Cette étude s'est intéressé à ce dernier dans son segment le plus dynamique, les micro-entreprises. Les données dont on dispose pour les deux dernières décennies, mettent en évidence à la fois une relative lenteur du processus et de réelles transformations en cours pour le secteur public. Quant à la dynamique des micro-entreprises, elle n'est peut-être pas celle qu'on attendait.

L'analyse qui a été faite est limitée. Dans le secteur public, elle n'a pu s'intéresser aux entreprises publiques par secteur d'activité ; elle n'a pu intégrer une approche par qualification qui serait fort utile pour repérer les travailleurs « déplacés » d'un secteur à l'autre. Elle n'a pu prendre en compte la dimension politique de la libéralisation amorcée dans ses effets de freinage liés aux connections entre les intérêts économiques et politiques. Les mêmes

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

limites caractérisent les variables restreintes qui ont pu être analysées à propos des micro-entreprises...Néanmoins cette étude permet de tirer quelques enseignements suggestifs pour l'emploi.

En premier lieu, le vrai problème est celui des travailleurs 'déplacés' du secteur public et de leur devenir dans deux pays à taux de chômage élevé et où les entreprises privées ne peuvent prendre la relève. Ceci explique en partie la lenteur de la réduction du secteur public. En Algérie et en Egypte, les gouvernements se trouvent confrontés à deux objectifs quasi-conflictuels : « développer rapidement le secteur privé et préserver l'emploi ». Ici les considérations sociales s'imposent à la conduite de la politique économique et financière des gouvernements. L'assurance-chômage -lourde pour les entreprises publiques- est faible pour les salariés licenciés et l'aide à la création de micro-entreprises dans les plans de lutte contre le chômage, notamment en Algérie, n'en est qu'à ses débuts et ne peut encore révéler une véritable dynamique ; sur la période étudiée, elle ne contribue pas à la création d'emplois durables. En Egypte, la multiplication des toutes petites entreprises de caractère familial est plutôt révélatrice d'une pluriactivité, forme de gestion de la pauvreté à l'initiative des intéressés eux-mêmes.

En deuxième lieu, la dynamique des micro-entreprises révèle des potentialités réelles en Algérie et en Egypte mais le mode de croissance parfois adopté est très risqué. Faute de soutien financier institutionnel et de règles du jeu claires et efficaces dans leur application, les micro-entreprises empruntent des canaux informels de financement, d'approvisionnement ou de débouchés qui ne constituent pas nécessairement un point de passage provisoire vers l'entreprise formelle. Dans ce cas, le phénomène pourrait devenir durable et auto-entretenu. Les micro-entreprises seraient destinées à le rester mais l'activité informelle pourrait s'étendre sans constituer une réelle alternative pour l'emploi...Le risque non encouru par le micro-entrepreneur pourrait se déplacer à une échelle très dommageable pour l'économie entière [Feige, 1989]. Il y a là un enjeu crucial des réformes dans leurs dimensions institutionnelle et financière.

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

En dernier lieu, la réduction du secteur public est bien une nécessité mais la recherche de la taille efficiente du secteur public exige encore des délais. Dans des économies qui ont fait l'expérience longue d'une planification centralisée et qui de plus, ont été des pays à forte démographie, l'option pour 'le gradualisme' est une autre nécessité (c'est l'option de l'Algérie). Les privatisations ne peuvent se faire à marche forcée et les restructurations ne peuvent de façon radicale, pratiquer des licenciement de salariés qui auraient un impact négatif grave sur l'emploi car « la réallocation dans l'activité informelle ne saurait être immédiate » [Ruppert, 1996 ; Rama,1999] ni vraiment souhaitable. Elles pourraient également entraîner un coût financier de compensation (indemnités de départ ou assurance- chômage) vrai fardeau pour le pays... Dans les économies en transition, comme l'Algérie et l'Egypte, les réformes sont nécessairement lentes car elles remettent en cause les relations entre l'Etat, les institutions. et les citoyens. Pour les gouvernements, réformateurs, en ce qui concerne l'emploi (et les salaires), il ressort de l'analyse faite que la solution la plus « raisonnable » à court terme est peut-être de maintenir un secteur public « avec un gel efficace des effectifs » en attendant qu'une réelle dynamique des micro-entreprises puisse constituer une alternative...

Annexes

Tableau 1 : Algérie : ratio du service de la dette (en %)

	1996	1997	1998	1999
Service de la dette / Exportations de biens & services	30,9	30,3	47,5	39,05

Source : Banque d'Algérie [2000]

Tableau 2 : Algérie : évolution des dépenses de fonctionnement

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

	Recettes fiscales* en 10 ⁹ dinars	(2)Dépenses de fonctionnement en 10 ⁹ dinars	(1) / (2) en %
1996	305	554,9	55
1997	331,5	645,3	51,4
1998	350	760,3	
1999	380,1	817,7	46,5
2000	429	962	44,6

* en provenance des hydrocarbures pour l'essentiel

Source : Banque d'Algérie [2000]

Bibliographie

Abdoun A., 1999, La conduite des réformes économiques en Algérie, communication au réseau des économistes de la Méditerranée et du monde arabe, Commissariat au Plan, Paris

Adair P., 2002, L'économie informelle au Maghreb : une perspective comparatiste Algérie-Maroc, Université de printemps des Economies Méditerranéennes, Tanger, 25/27avril

Assad R., 1997, The effects of public sector hiring and compensation policies on Egyptian labor market, World Bank Review, vol. 2, June

Banque Mondiale (2000), Le développement au seuil du XXI^{ème} siècle, rapport sur le développement dans le monde, 1999/2000, Banque Mondiale, Eska.

Banque d'Algérie (2000), Rapport annuel, Banque d'Algérie, Alger

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

Belghazi S., 1997, Etude des mécanismes de détermination des salaires dans le secteur formel non agricole au Maroc, note ronéotée préparatoire à une étude de la Banque Mondiale, Rabat

Beji K., 1998, Croissance de l'emploi public dans les économies en Développement, cas de la Tunisie, note ronéotée présentée au G.D.R. « Emploi et Formation dans les pays en développement, LIRHE, Toulouse, novembre

Bernard C. et Solignac-Lecomte H. B., 1998, Entre l'Ajustement et l'Ouverture: la transition des entreprises algériennes vers l'économie de marché, Région et Développement, n°8

Bernard C. et Charmes J., 1999, Le marché du travail dans les économies du Maghreb à la veille de l'Ouverture euro-méditerranéenne, quelques comparaisons avec les PECO, Actes du Colloque « l'impact de l'élargissement de l'Union européenne sur les pays du sud de la Méditerranée » Université de Tunis, 28/29

Bouin O. et Michalet A., 1991, Le rééquilibrage entre secteurs public et privé: l'expérience des pays en développement, Paris, Centre de Développement O.C.D.E.

Bouin O. et Morrisson C., 1996, Introduction : Les Privatisations, un état des lieux, Revue Economique, vol. 47, n°6, novembre

Besancenot D. et Vrancenu R., 1998, Un modèle de privatisation généralisée avec effet de réputation, Revue d'Economie Politique, n°1, janvier/février

Bouyacoub A., 1997, Le comportement des entreprises publiques en transition en Algérie, Revue Algérienne d'économie et de gestion, n°2, mai

Dessus S. & Suwa A., 2000, Regional integration and internal reforms in the Mediterranean area, OECD, Centre of Development studies, Paris and Washington

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

Fergany N., 1996, Review of the labour force sample survey and basic measures of employment and unemployment, Egypt, 1990/95, paper for I.L.O., July

Fergany N., 1998, Informal economic activity and structural adjustment in arab countries, application to the case of Egypt, note ronéotée, Le Caire, December

Fergany N., 1998, Dynamics of employment creation and destruction Egypt, 1990-1995, Research Notes, Almishkat, January

F.M.I., 1996, Bulletin, publication du F.M.I., 5 Août

Handoussa H. et Reiffers J.L., 2000, Le partenariat euro-méditerranéen, 2ème rapport FEMISE, Institut de la Méditerranée, juillet

Ighilhariz S., 1998, Algérie 1997, l'année économique et sociale, Alger, Ecotechnics

IMF, 1997, , Algeria. Statistical appendix, Staffcountry report, n°97.183, International Monetary Fund, Washington, D.C.

Lesueur J.Y. et Plane P., 1994, La gestion des ressources humaines et la restructuration des services publics en Afrique, Revue Internationale du Travail, vol.133, n°3

Lindauer D.L. , 1991, Parastatal pay policy, World Development, vol.19, 7

Musette S. et Hamouda N., 1999, Evaluation des effets du PAS sur le marché du travail en Algérie, Les Cahiers du CREAD, 4ème trimestre 1998 et 1^{er} trimestre 1999

Direction de la Statistique, 1996 et 1997, Activité, emploi, chômage, 1996 et 1997, Rapport de synthèse, Ministère chargé de la population, Rabat,

Direction de la Statistique, 1996, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1994, Ministère du Développement économique, Tunis, février

O.N.S., 1989 , Industrie, secteur privé algérien, O.N.S., Alger, n° 14, mai;

La dynamique des micro-entreprises, une alternative à la réduction du secteur public dans les économies en transition ?

O.N.S., 1992, Annuaire statistique de l'industrie, O.N.S., n°68

O.N.S.(1996), Données statistiques, O.N.S., Alger, n° 223, 226, 227, 241, 243, 249;

Plane P., 1994, La privatisation dans les pays en développement: qu'avons-nous appris?, Revue Française d'Economie, printemps,

Rama M., 2000, Le secteur Public dans les pays en Développement, conférence au séminaire de recherche du Centre d'études du Développement, Université Paris I Panthéon/Sorbonne, avril.

Ruppert E., 1996, Unemployment Insurance in Algeria, implications for a labour market in transition, World Bank MENA country department, Policy Research working paper 1659, September

Said M., 1995, Public sector employment and labor markets in Arab countries: recent developments and policy implications, Economic Research forum, June/July;

Serven M., 1997, Macroeconomic uncertainty and private investment in LDCs : an empirical investigation, The World Bank working paper 2035